



# Syndicat CGT Michelin Roanne

[www.cgtmichelin.fr](http://www.cgtmichelin.fr)

*Alain Mercier*

*06-70-96-07-73*

*Florian Farasse*

*06-17-37-08-17*

**Le syndicat CGT Michelin Roanne vous adresse tous ses meilleurs vœux pour 2011.**

Que cette nouvelle année permette à la classe ouvrière de se rassembler dans des combats porteurs de revendications, de progrès et de conquêtes sociales!

Que nos luttes, plus que jamais nécessaires, soient couronnées de succès...

## **Rappel de la politique salariale proposée par Michelin pour 2011 :**

**Personnel agent** : "Budget" de 3,1 % en moyenne décomposée de la sorte:

- Augmentation Générale de 1,4 % sur le taux horaire au 1er juin 2011
- Augmentation sur le taux horaire équivalente à 200 euros annuels soit environ 9 à 10 centimes d'euro brut de l'heure), à compter du 1er juin 2011, si la contribution de l'agent est jugée suffisante (notés de 1 à 5).
- Augmentation Individuelle
- Prime d'ancienneté (0,35 %) au 1er janvier 2011

**Personnel Collaborateur** : "Budget" de 3,4 % en moyenne incluant la prime d'ancienneté. (3,2 % en mai et le reste en gestion en cours d'année avec une clause de garantie pour les échelons 31 et 32 pour ceux qui n'auraient pas eu d'augmentation au cours des 3 dernières années

**Personnel Cadre** : "Budget" de 4,4 % en moyenne (4,1 % en mai et le reste en gestion en cours d'année)

## **Une augmentation variable sur les salaires pour les diminuer.**

Alors que Michelin annonce des résultats exceptionnels pour cette année et celles à venir, on constate que l'entreprise continue à tourner le dos aux salariés et plus particulièrement à la catégorie agent dont l'enveloppe d'augmentation demeure, depuis plusieurs années, la plus faible.

Au final les agents n'auraient qu'une garantie d'augmentation que de 1,4 % en 2011 (en dessous des estimations de 1,8 % d'inflation annoncées par les organismes gouvernementaux) qui de toute façon ne comblera pas toutes les augmentations annoncées en ce début d'année (essence, gaz, loyers, transports et produits de premières nécessités...).

Pour le reste comme pour les autres catégories de personnel, les rémunérations resteront aléatoires et soumises au bon vouloir de la hiérarchie.

## Vers la fin des augmentations générales.

Michelin a annoncé au cours de la réunion une réflexion pour étendre les rémunérations variables. Nous pensons qu'elle mettra un terme aux augmentations générales. C'est déjà le cas pour 2011 puisque pour la catégorie "Agent", la part d'augmentation générale sera abaissée en 2011 à 45 % de l'augmentation moyenne alors qu'elle représentait 75 % de l'augmentation moyenne en 2010).

Nous connaissons jusqu'à présent l'AI (augmentation individuelle), il y aura désormais une part variable liée à une notation arbitraire graduée de 1 à 6. L'équivalent des 200 euros sur l'année (9 à 10 centimes bruts...une misère !) ne sera attribuée qu'aux agents notés de 1 à 5 et exclura en 2011 ceux notés 6 ce qui est déjà scandaleux.

Michelin, annonce que 98 % la toucheraient cette année, mais pour l'année prochaine combien la toucheront ?

Diminuer les augmentations générales pour augmenter la part variable du taux horaire, c'est diminuer les salaires pour tous rapidement et cela, nous ne l'accepteront pas !

## Budget d'augmentation inférieur pour la catégorie de salariés qui sont déjà les moins rémunérés.

Concernant les budgets d'augmentation par catégorie de personnel (agents, collaborateurs, cadres) l'écart continue à se creuser au détriment de la catégorie agent (les agents ont perdu depuis 2002 environ 5% d'augmentation par rapport aux autres catégories collaborateur et cadres).

En agissant de la sorte Michelin considère que la contribution des agents ne mérite pas un retour du même niveau que les collaborateurs ou les cadres. Depuis plus de 10 ans, Michelin continue à accorder des augmentations de salaires plus importantes aux catégories de personnel qui sont les mieux rémunérés.

Qui peut accepter cette différence ? Qui peut accepter la diminution voire la disparition des augmentations générales au profit de rémunérations aléatoires à la tête du client. Qui peut trouver normal d'exclure des augmentations pour une partie des salariés... ?

**ASSEZ DE MISERE POUR LES UNS ET DE CADEAUX POUR LES AUTRES !  
AGISSONS ! REFUSONS LE REcul SOCIAL !**

***Tous les dimanches de Janvier (les vendredis et ou samedis par solidarité),  
Equipe A, B et C : 1 heures à 8 heures de grèves***

### Agissons tous ensemble pour

- Une augmentation de salaire (+350 €uros)
- La reconnaissance de la pénibilité du travail, départ à 55 ans pour les postés
- L'arrêt de la dégradation de nos conditions de travail, stress, blâmes...
- Arrêt du travail le dimanche

**La lutte pour les emplois, la retraite, les salaires etc...**

### **BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION CGT**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

**Bulletin à remettre à vos délégués CGT**